

Etaient présents : Messieurs Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Christian LAFARGE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE.

Excusés : Régis JOUDRIER

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation du Nouveau Conseil aux Territoires (CNT) par la Direction Départementale des Territoires du Cantal
2. Tarifs Professionnels utilisant la déchèterie
3. Recomposition CDCI
4. Questions diverses
 - a. Subvention Lotissement St Paul de Salers
 - b. Demandes de subventions :
 - c. Avenant SARL PRIVAT Coopérative de St Bonnet de Salers
 - d. Acte de sous traitance Blanc
 - e. Vente terrain St Martin Vx à Madame
 - f. Délibération autorisation de poursuite du Trésorier
 - g. Désignation représentant Cantal Ingénierie et Territoires : 1 délégué
 - h. Chèque'lyre
 - i. Ecoles TAP

1. Présentation du Nouveau Conseil aux Territoires (CNT) par la Direction Départementale des Territoires du Cantal

Le Président introduit Messieurs JEAN et FORMICA des services de la DDT du Cantal, venus présenter leurs nouvelles attributions et leur nouvelle offre de services (cf présentation jointe).

2. Tarifs Professionnels utilisant la déchèterie

→ Les élus, à l'unanimité :

- décident de créer la régie de recettes et nomment, Emmanuel CONSTANT comme régisseur et Anne RIMEIZE comme régisseur suppléant.
- valident les tarifs ci-dessous pour les professionnels et décident de ne pas appliquer de volume maximal pour leurs déchets.

	Tarif propose TTC au m3
Tontes	14,50
Branchages	5,50
Bois non traité	5,50

Bois traité	12,50
Ferrailles	-
Non recyclables	21,00
Cartons	5,00
Gravats	26,00
	Tarif proposé TTC au kg ou unité
Acides organiques	1,5
Acides	1,5
Aérosols	2,75
Bases (minéral, organique, solide)	1,5
Batteries	0
Produits organiques	0,75
Emballages souillés	0,75
Liquides organiques BPC	0,75
Liquides incinérables	0,75
Néons/tubes fluo	0
PCL ou produits non identifiés	4,5
Peintures	0,75
Phytoprotecteurs	2
Solvants halogénés	3
Solvants non halogénés	0,75
Radiographies	0,75
Filtres à huile	0,5
Produits pâteux	0,75
Peroxydes organiques	5
Extincteur	11,25
Camping gaz	14
Propane Butane<35kg	55,25
Réservoir GPL	90
Gaz identifiable<13kg	131,25
Gaz type chlore ou ammoniac	1104

L'accès est gratuit pour les communes. Il est demandé à celles-ci de veiller à limiter les collectes de déchets acceptés dans les déchetteries.

3. Recomposition CDCI

→ Suite à la décision des services des impôts les titulaires sont : Bruno FAURE, Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, Christian LAFARGE, Monique VIOSSANGE, Frédéric ROURE, Isabelle GARRELON, François LACHAZE, Colette DAUZET, Jean-Noël PARRA, Jean-Marie FABRE. Les suppléants sont Michel FABRE, Michel CONSTANT, Abel LAPEYRE, Christian FOURNIER, Jean LOUISFERT, Albert ROCHETTE, Régis JOUDRIER, Pascal TERRAIL, Louis CHAMBON, Christian LUSSERT.

4. Questions diverses

a. Subvention Lotissement St Paul de Salers

→ Les élus approuvent à l'unanimité, les propositions du Président (4000€ CDC et 26400 CG) et l'autorisent à verser cette subvention après production de justificatif et respect des critères du règlement financier de la communauté de communes.

b. Demandes de subventions :

Association	Motif de la demande	Décision
JA	Finale départementale de labour à St Cernin	Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000€
Eleveurs de chevaux de trait de St Cernin	10e concours interrégional de la race du cheval de trait comtois à St Cernin	Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000€
Comité des Fêtes de St Christophe les Gorges	Fonctionnement	Défavorable, n'entre pas dans le champ de compétence
Comité des Fêtes de Pleaux	Reprise de la Fête du Monde Rural	Transfert de la subvention au comité des fêtes

c. Avenant SARL PRIVAT Coopérative de St Bonnet de Salers

→ Les élus valident, à l'unanimité, l'avenant fermeture du local TGBT et suppression portes ancien local TGBT, ancien local AC, ancien local groupe électrogène : SARL PRIVAT : + 3810.00€HT.

d. Acte de sous traitance Blanc à SOREDAL pour la déchetterie de St Cernin

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, l'acte de sous-traitance présenté par l'entreprise Blanc.

e. Vente terrain St Martin Vx à Mme CHAZAL

→ Les élus approuvent, à l'unanimité, la vente d'un terrain de 8a37ca à l'indivision DELPY pour un montant de 3682.80€ HT. Ils précisent que le bornage du terrain sera à la charge de la communauté de communes.

f. Délibération autorisation de poursuite du Trésorier

→ Les élus autorisent le Trésorier à poursuivre les redevables défaillants par voie d'opposition à tiers détenteur (employeur, banque) de saisie vente, de saisie attribution et par toutes poursuites subséquentes nécessaires, sans solliciter d'autorisation préalable pour tous les titres et tous les budgets.

g. Désignation représentant Cantal Ingénierie et Territoires : 1 délégué

→ Les élus désignent à l'unanimité, Monsieur Martial MEYDIEU en tant que représentant de la communauté de communes du Pays de Salers.

h. Chèqu'lyre

Le président rappelle que le Chèqu'Lyre va être renouvelé pour l'année 2014-2015. Il précise que le ping-pong de Pleaux va être ajouté comme partenaire ainsi que l'école de rugby féminine de Pleaux.

i. Personnel : Emmanuel Constant

→ Les élus approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique principal 2e classe et autorisent le Président à signer tout document afférant à cette décision.

j. Séparateur de phases

Le Président propose aux élus de solliciter une subvention auprès de Leader.

→ Les élus valident à l'unanimité le plan de financement du séparateur de phase et sollicite un financement auprès de Leader.

k. Ecoles TAP

Le Président propose qu'une réunion sur les TAP ait lieu à la fin du premier trimestre pour dresser un premier bilan du passage de toutes les écoles du territoire à cette nouvelle organisation.